

la remise des dépôts des soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat, et de prier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité de signer ledit contrat, le tout sujet au vote par le Conseil, du crédit nécessaire, et avec l'entente que M. Gest n'emploiera sur ces travaux que des citoyens de Montréal, et de préférence des pères de famille.

45.—(23739) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, sur l'avis donné par la Montreal Light, Heat & Power Co., d'ériger des poteaux, dans les rues Therrien et Elm.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De recommander au Conseil l'octroi du permis demandé aux conditions mentionnées au rapport du Député-Ingénieur en Chef.

46.—Soumise une communication de la Commission des Services Electriques, en réponse à une interpellation de l'échevin Ward, concernant l'enlèvement des poteaux de la rue Sainte-Catherine.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De transmettre ladite communication au Conseil.

47.—(23572) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, en réponse à une interpellation de l'échevin Mayrand, concernant les paiements faits à MM. J. W. Harris & Cie.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De transmettre ledit rapport au Conseil.

48.—(23726) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant d'opérer le virement d'une somme de \$7,000 à être prise à même la balance disponible du crédit voté pour "grosses réparations aux pompes Nos 1 et 2", pour être appliquée à l'exécution de certaines réparations d'urgence à la pompe de douze millions de gallons (No 5).

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

49.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant d'accepter l'offre faite par la "Société Générale d'Entreprise du Canada", aux fins de céder à la Cité, gratuitement et sans conditions, la partie suivante du lot cadastral No 391 de la paroisse de la Longue-Pointe:

1° La partie de la rue Beaugrand (Eliza), comprise entre la rue Notre-Dame et le Chemin de Fer Canadien Pacifique (l'autre moitié, côté est, ayant déjà été cédée);

2° Partie de l'avenue Bruxelles située entre la rue Notre-Dame et le Chemin de Fer Canadien Pacifique, sauf la partie du lot No 393, appartenant à MM. Stuart et Gorham;

3° La partie des rues La Fontaine (St-Catherine), Ontario et Aubry (Park), faisant partie du lot No 391.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De recommander au Conseil l'acceptation de ladite offre.

50.—(22379) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet de la demande de la Compagnie de Téléphone Bell, pour permis d'installer des poteaux sur le Boulevard Saint-Laurent et l'avenue Muir.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

that the deposits be refunded to the unsuccessful tenderers, and that His Worship the Mayor and the City Clerk be requested to sign said contract, the whole subject to the voting by Council of the necessary appropriation, and with the understanding that Mr. Gest shall employ on said works only citizens of Montreal and preferably fathers of families.

45.—(23739) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer on the notice given by the Montreal Light, Heat & Power Co. of its intention to erect poles in Therrien and Elm streets.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the permission asked for be granted on the conditions mentioned in the Deputy Chief Engineer's report.

46.—Submitted a communication from the Electric Service Commission, in reply to a question put by Ald. Ward anent the removal of poles from St. Catherine street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To transmit the same to the Council.

47.—(23572) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, in reply to a question put by Ald. Mayrand, anent the payments made to Messrs. J. W. Harris & Co.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said report be referred to Council.

48.—(23720) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that a sum of \$7,000 be varied from the available balance of the appropriation voted for "heavy repairs to pumps No. 1 and 2", said sum to be applied to certain urgent repairs to the twelve million gallon pump (No. 5).

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To concur in said report and to report to Council accordingly.

49.—Submitted a report from the Chief Engineer, recommending that the offer made by the "Société Générale d'Entreprise du Canada", to cede to the City, gratuitously and unconditionally, the following part of Cadastral lot No. 391 of the parish of Longue Pointe, be accepted:

1° That part of Beaugrand street (Eliza), situated between Notre Dame street and the Canadian Pacific Railway track (the other half, east side, having already been ceded);

2° That part of Brussels avenue, situated between Notre Dame street and the Canadian Pacific Railway line, except that part of lot No. 393, which belongs to Messrs. Stuart and Gorham;

3° That part of La Fontaine (St. Catherine), Ontario and Aubry (Park) streets, forming part of lot No. 391.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said offer be accepted.

50.—(22379) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the application from the Bell Telephone Co. for permission to erect poles on St. Lawrence Boulevard and Muir avenue.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was